

CEE 88/379 DM 28/01/92 Révisé selon REACH Article 31 NORME 1907/2006

Hi-Tec International

59 rue de l'Egalité 16160 GOND PONTOUVRE **FRANCE**

Internet: www.mecarun.fr Courriel:

gf@mecarun.fr

Tél.: 05.45.69.21.21 Fax: 05.45.69.38.89

E-810

Fiche de Donnée de Sécurité du produit :

E-810

Date de dernière modification :

13/03/2022

1 - Identification de la substance / du mélange de la société / entreprise

- 1 Désignation commerciale: E-810
- 2 Fournisseur: Fabricant
- 3 Type d'utilisation (pour plus d'information consulter obligatoirement le mode d'emploi de la fiche technique avant toute utilisation).

DEMOUSSANT RAPIDE

4 - Autres données: - Teneur en matières actives : %

2 - Identification des dangers

1 - Principaux dangers: Corrosif pour les métaux Catégorie 1 H290

Corrosion cutanée Catégorie 1B H314

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique Catégorie 3 H335

Toxicité aigue pour le milieu aquatique Catégorie 1 H400

- R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R34 Provoque des brûlures.
- S2 Conserver hors de la portée des enfants.
- S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau.
- S46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
 - 2 Risques spécifiques:
 - 3 Principaux symptômes:

3 - Composition / informations sur les composants

- 1 Nom chimique:
- Mélange :
- N° CAS Composant : 7681-52-9 N° CE 231-668-3

N° INDEX: 017-011-00-1

- 2 Composants apportant un danger: Hypochlorite de sodium
- 3 Impuretés (présentant un danger):
- 4 Autres données:

Date d'édition: 13/03/2022 Page 1 sur 5 Fiche de Donnée de Sécurité du produit : E-810 Date de dernière modification : 13/03/2014

4 - Premiers secours

Conseil généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas d'inhalation : En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin. En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si une irritation apparaît ou si la contamination est étendue et prolongée, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Aller dans une clinique oculaire si possible. En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir- consulter un médecin. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

5 - Mesures de lutte contre l'incendie

- 1 Moyens d'extinction:
- Recommandés : Non inflammable. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.
- Contre-indiqués : Exempt.



- 2 Dangers spécifiques: Dégagement de chlore en cas d'incendie.
- 3 Méthodes particulières d'intervention: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection).

4 - Protection des intervenants: Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un équipement de protection respiratoire. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Veiller à une ventilation adéquate. Le produit déversé rend la route glissante éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 1 Précautions individuelles: Aération du local.
- 2 Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Eviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration des les sols prévenir les autorités.
- 3 Méthodes de nettoyage: Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Ne pas fermer hermétiquement le récipient.

Date d'édition : 13/03/2022 Page 2 sur 5

Fiche de Donnée de Sécurité du produit : E-810 Date de dernière modification : 13/03/2014

7 - Manipulation et stockage

1 - Manipulation:

- Mesures techniques : Ne pas fermer hermétiquement le récipient;

Manipuler ou ouvrir le récipient avec prudence. Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. En cas de formation de vapeurs et d'aérosols, porter un appareil respiratoire avec filtre approprié. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

- Précautions: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

- Conseils d'utilisation : Cf Fiche Technique. Diluer avec de l'eau mono distillée.

2 - Stockage:

- Mesures techniques : Conserver dabs un endroit avec un sol résistant aux alcalis.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Entreposer dans un récipient pourvu d'un évent.

- Conditions de stockage : A l'abri de la lumière et de la chaleur.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas entreposer avec des acides ou des sels d'ammonium.

- Matières incompatibles : Fer, cuivre, aluminium.
- Matériaux d'emballage : P.V.C.

8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- 1 Mesure d'ordre Technique: INRS (FR) Valeur Limite d'Exposition à Court Terme (VLCT) : 0,5 ppm, 1.5 mg/m3
- 2 Paramètre de contrôle:
- 3 Equipement de protection individuelle:
- Protection respiratoire : Aspiration des vapeurs.

En cas de formation de vapeurs et d'aérosols, porter un appareil respiratoire avec filtre approprié.

Type de Filtre recommandé : Filtre combiné B-P2 où Filtre combiné B-P3

- Protection des mains : La matière des gants doit être imperméable et résistante envers la préparation.

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Utiliser des gants en Caoutchouc butyle 8 heures 0,5 mm, gants en Chlorure de polyvinyle 8 heures 0,5 mm, gants en Poly isoprène 8 heure 0,5 mm.

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale.
- Protection de la peau et du corps autre que les mains : Des vêtements de protection résistant aux alcalis.

9 - Propriétés physiques et chimiques

1 - Etat Physiques:

- Forme : Liquide

- Couleur : Jaune clair

- Odeur : Javel

2 - Valeur du pH: 12

3 - Température de décomposition: 37°C

4 - Point d'éclair: Non applicable

5 - Température d'auto-inflammation: Non applicable

6 - Caractéristiques d'explosivité:

7 - Pression de vapeur: Donnée non disponible

8 - Densité de vapeur: Donnée non disponible

9 - Masse volumique: 1,175 Kg/L

10 - Solubilité: Entièrement soluble dans l'eau.

11 - Coefficient de partage n-octanol/eau:

12 - Température de solidification:

Date d'édition : 13/03/2022 Page 3 sur 5

10 - Stabilité et réactivité

- 1 Stabilité: Maximum 3 mois.
- 2 Conditions à éviter: Lumière, chaleur.
- 3 Matières à éviter: Acides, aluminium, matières organiques.
- 4 Produits de décomposition dangereux: Chlore.

11 - Informations toxicologiques

1 - Toxicité aiguë: DL50 supérieur à 2000 mg/kg (rat).

Effets corrosifs (homme). Pour la peau.

Effets corrosifs (lapin) Risque de lésion oculaire graves. Pour le yeux.

- 2 Effets locaux: Action caustique sur les muqueuses.
- 3 Sensibilisation:
- 4 Toxicité chronique: En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'œsophage et de l'estomac.
- 5 Toxicité à long terme:
- 6 Effets spécifiques: Le dégagement de chlore qui se produit en milieu acide, peut provoquer des lésions des voies respiratoires.

12 - Informations écologiques

1 - Mobilité: Le produit est mobile dans l'environnement de l'eau.

Extrêmement mobile dans les sols/

- 2 Persistance / dégradabilité:
- 3 Bioaccumulation: Très peu bio accumulable.
- 4 Ecotoxicité: CL 50 24 H daphné = 0,06 à 1 mg/H
- 5 Autres:

13 - Considérations relatives à l'élimination

Produit : L'élimination avec des déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés: Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

N° européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution.

Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

Le produit et l'emballage ne sont pas rejetables en milieu naturel, ni dans les

égouts. Faire enlever par une entreprise agrée et habilitée cf liste préfectorale.

Dans tous les cas se plier à la réglementation nationale et locale en vigueur.

Date d'édition : 13/03/2022 Page 4 sur 5

Fiche de Donnée de Sécurité du produit : E-.810 Date de dernière modification : 13/03/2014

14 - Informations relatives au transport

1 - Numéro ONU: 1791

HYPOCHLORITE EN SOLUTION

2 - par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF:

- Terre Catégorie :
- Terre Tunnel: 8; C9; 80
- Terre Classe : 8
- Terre Code :
- Terre Groupe : III
- Terre Etiquette :
- Terre Identifiant :
- Terre QL:
- Terre Dispo:
- Terre EQ:

3 - maritime IMDG:

- Mer Classe: 8
- Mer 2° Etiquette :
- Mer Groupe : III
- Mer QL:
- Mer EMS: 8; F-A, S-B
- Mer dispo :

4 - aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

- Air Classe :
- Air 2° Etiquette :
- Air Groupe :
- Air Passager :
- Air Cargo:
- Air Note:
- Air EQ:

5 - Informations:

Etiquette selon 5,2,1,8, ADR Poisson et arbre

Etiquette selon 5,2,1,8 RID Poisson et arbre

Etiquette selon 5,2,1,6,3, IMDS Poisson et arbre

Classification comme dangereux pour l'environnement selon 2,9,3 IMDS : OUI

Classifié "P' selon 2,10 IMDG: NON

15 - Informations réglementaires

1 - Réglementations communautaires:

- R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R34 Provoque des brûlures.
- S2 Conserver hors de la portée des enfants.
- S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau.
- S46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

2 - Autorisations:

3 - Restrictions:

16 - Autres informations

Téléphone Centre Antipoison: 01.40.05.48.48

Produit réservé à l'industrie et aux professionnels du nettoyage des murs et façades

N.B.: Nos informations sont données de bonne foi, en l'état de nos connaissances actuelles. Nous pouvons apporter des modifications en fonction de nouvelles réglementations ou de connaissances techniques nouvelles.

Date d'édition : 13/03/2022 Page 5 sur 5